Plaine inondée

01100150001

Définition

Territoire riverain inondé lors de la crue des eaux.

Règle d'interprétation

Rive immergée. La zone inondée couvre une végétation terrestre.
Est interprétée « Lac » lorsque retenue par un Barrage ou un Barrage de castor.

Est interprétée « Milieu humide » en bordure d'un Cours d'eau < 20 mètres de largeur et en bordure d'un Réservoir hydroélectrique.

Est interprétée « Lac » en bordure d'un Lac retenu par un Barrage de castor.

Particularité de saisie

Saisir seulement celle en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau > 20 mètres de largeur.

Saisie

Défini ☑ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie: 580

Discret ☐ Courbe (convertie) ☐

Continu ☑ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche: 1,5

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			8100
Largeur			
Longueur			
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
01100150001	7	1	0	136

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme					
Annotation	b	11			
Objet ponctuel					

Corps — variable

	fixe								
Toponyme									
Annotation	28	in.							

Réseau

- Hydrographique ☑
- Routier ☐
- Ferroviaire ☐
- Énergétique ☐

Hypsométrie

- Élévation ☐
- Surface d'exclusion ☑
- Ligne de rupture ☐

Source complémentaire

- HQ ☐
- MRN ☐
- SCQ ☐
- MTQ ☐
- CTOP ☐

Notes de l'usager
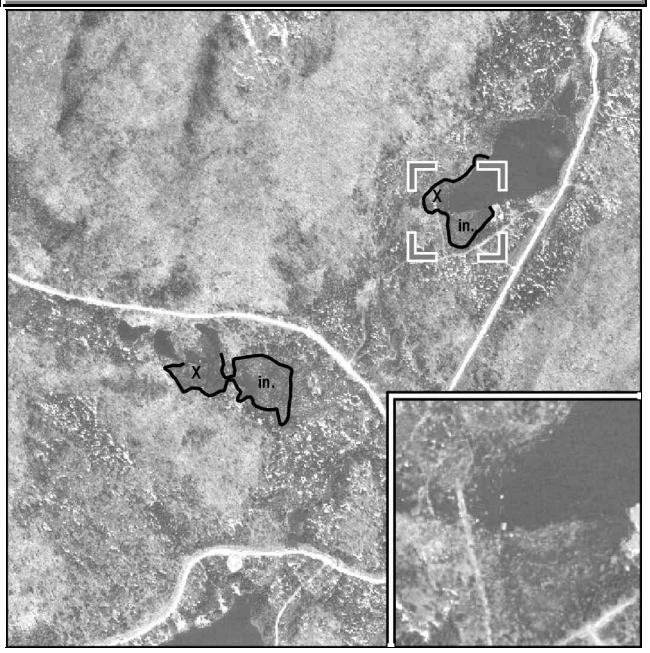
Diagramme de représentation